



Je ne veux plus être garant

Par **keita Servane**, le **11/10/2008** à **09:40**

nous sommes garant d'un cousin. Son loyer est de 575 euros, il avait alors un bon salaire et vivait seul. Nous apprenons que celui-ci ne gage plus que 570 euros par mois et qu'il s'est mis en ménage avec une femme et 2 enfants . Cette dame n'est pas déclarée dans l'appartement. Le cousin est incarcéré pour conduite ivresse avec déjà retrait permis. Nous ne voulons pas qu'il reste locataire car il ne gagne pas assez et cette femme est sans emploi. A-t-on le droit de casser notre "garance"? Peut on avoir une aide pour les loyer durant son emprisonnement? Peut-on exiger que cette femme quitte les lieux afin de rendre la location au propriétaire?